



HAL
open science

Sainte-Croix-Entrée Est, Fréjus

Alexia Lattard, Grégory Gaucher, Lucie Robert, Fabienne Osenda

► **To cite this version:**

Alexia Lattard, Grégory Gaucher, Lucie Robert, Fabienne Osenda. Sainte-Croix-Entrée Est, Fréjus. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Service régional de l'archéologie, 2022, 2022, pp.211-213. halshs-03809723

HAL Id: halshs-03809723

<https://shs.hal.science/halshs-03809723>

Submitted on 19 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des carottages ponctuels ont été menés au niveau de la Bastide Mège et ont permis d'étayer certaines hypothèses émises en 2020. La question de la morphologie du littoral au moment de l'édification du quai oriental et de la structure dite « Bastide Mège » constitue toujours une donnée difficilement appréhendable. Les datations radiocarbone sur les échantillons prélevés dans les carottes sont en cours de traitement et permettront peut-être de répondre à la question de la chronologie des événements et de la vitesse de la progradation de ce côté du bassin.

Les analyses en vue de la détermination de la provenance du marbre blanc de blocs d'architecture et de fragments de statuaire provenant du bassin du port antique de Fréjus ont fourni des résultats intéressants, comme la présence de marbre de Proconnèse pour la réalisation de certains chapiteaux ioniques découverts sur le site de la porte d'Orée.

L'ensemble des prélèvements de mortier et leur description macroscopique ont été réalisés cette année sur les trois secteurs concernés par le PCR (quai oriental Bastide Mège, Porte d'Orée, jetée méridionale / lanterne). Un protocole d'analyse précis a été défini pour lancer les analyses chimiques en 2022. L'une des problématiques du programme en cours étant de préciser la chronologie des éléments bâtis au sein du bassin portuaire, l'analyse de matériaux spécifiquement adaptés à des contextes humides ou même totalement immergés, comme la pouzzolane, constitue un élément clé de l'étude.

Enfin, l'archivage des sources iconographiques de toute nature et la constitution d'une base de données établie à partir d'éléments numériques de haute qualité a commencé cette année.

Pierre Excoffon, Emmanuel Botte et Nicolas Carayon



Fig. 160 – FRÉJUS, PCR «Le port romain de Fréjus». Carottage et nettoyage en cours devant l'élévation conservée des thermes de la Porte d'Orée (cliché DAPVF).

Antiquité

FRÉJUS Sainte-Croix – Entrée Est

Moderne

L'opération préventive de Sainte-Croix–Entrée Est prend place à une centaine de mètres des remparts, au nord-est de la ville antique de Fréjus. Ce secteur périurbain fait l'objet d'investigations ponctuelles depuis les années 1980.

Des vestiges liés à des activités artisanales (productions céramiques) ainsi que plusieurs aires funéraires implantées de part et d'autre des routes antiques ont été mis au jour (Saint-Lambert dans les années 1980, puis en 2006).



Fig. 161 – FRÉJUS, Sainte-Croix – Entrée Est. Vue aérienne du site dans son environnement actuel, depuis l'est (vue drone, Ville de Fréjus).

L'opération conduite entre février et juin 2021 fait suite à un projet d'aménagement d'une route desservant le Pôle enfance depuis l'avenue du XV^e Corps. Un diagnostic, réalisé en 2015 sous la direction de G. Gaucher (2016), avait permis de cerner l'occupation antique de cette parcelle, notamment des enclos funéraires auxquels étaient associées trois sépultures ainsi que des lambeaux de la voirie antique. L'opération de 2021, couvrant une superficie de près de 2000 m² (fig. 161), a conduit au dégagement de deux zones funéraires caractérisées exclusivement par la pratique de la crémation. Celles-ci sont



Fig. 162 – FRÉJUS, Sainte-Croix – Entrée Est. Dépôt mixte de crémation (SP 2) mis au jour au sein de l'enclos E, constitué par un coffrage de tegulae protégeant un coffre de grès et un dépôt d'accompagnement représenté par deux cruches (cliclé DAPVF).

établies de part et d'autre de la voie antique connue sous le nom de *via per Alpes maritimae* ou encore voie Aurélienne. Les niveaux successifs de circulation ont également fait l'objet d'une fouille afin de documenter son utilisation depuis les périodes antiques jusqu'à l'époque moderne. Enfin, l'intervention s'est focalisée sur les vestiges enfouis de l'aqueduc.

Au cours de l'opération, deux zones ont été distinguées : la zone 1 concerne les deux tiers orientaux de l'emprise de fouille où les vestiges sont arasés, tandis que la zone 2 correspond à la frange occidentale, mieux préservée. La limite entre ces deux secteurs est matérialisée par un mur de l'époque moderne. La continuité stratigraphique entre les deux zones n'a pu être appréhendée du fait de la destruction des vestiges jusqu'au substrat.

Six phases d'occupation ont été définies entre le premier tiers du I^{er} siècle et l'époque moderne et contemporaine, d'après les observations stratigraphiques et les datations du mobilier renforcées par une série de datations radiocarbones. La phase I est caractérisée par l'implantation du premier enclos (A) en zone 1, tandis qu'aux abords des premiers espaces dédiés à la circulation, en zone 2, se met en place une occupation funéraire à la durée d'existence éphémère. En effet, les épandages charbonneux dégagés témoignent de la mise en œuvre d'aires de crémation livrant des fragments de lits funéraires.

Au cours de la phase II (seconde moitié du I^{er} siècle), l'occupation funéraire se développe en zone 1, avec la construction de sept autres enclos (nommés B, C, E, F, G, H et I), parfois dotés de monuments funéraires centraux. Ces derniers ont probablement accueilli une partie

des tombes des défunts, expliquant, en outre, le nombre réduit de sépultures dégagées au sein de chaque enclos (fig. 162). C'est au cours de cette même phase qu'intervient la construction de l'aqueduc, dont les fondations de certaines des piles, aujourd'hui disparues du paysage, ont été mises au jour afin de préciser les modalités de construction. Un caniveau ainsi qu'une canalisation continue située au pied de l'aqueduc, dont les analyses chimiques confirment une possible dérivation depuis l'aqueduc (N. Garnier), ont été également rattachés à cette phase d'occupation.

La phase III marque la désertion complète des enclos funéraires en zone 1 tandis qu'en zone 2, les niveaux de voirie font l'objet d'un entretien avec un exhaussement ponctuel par l'apport de remblais. Par ailleurs, la présence de rejets de dépotoirs, depuis la phase II, reflète les productions céramiques des ateliers du secteur, avec la mise au jour de nombreuses cruches et amphores en pâte calcaire (G4 et G5).

La phase IV, au cours de l'Antiquité tardive, est illustrée par des vestiges ténus, mais confirmant toutefois une fréquentation continue de la voie ainsi que par l'implantation d'une tombe à inhumation dans un coffrage de tegulae datée du IV^e siècle. Sa situation au-delà du mur de façade de l'enclos A sur l'espace public du Haut-Empire et sa mise au jour de manière isolée ne permettent pas,

pour l'heure, d'évoquer la présence d'une véritable zone funéraire de l'Antiquité tardive dans le secteur. L'absence de vestiges se rapportant à la période médiévale indiquerait une désertion totale de ce secteur, à l'exception de la voie qui pourrait avoir connu une pérennité de son utilisation sans qu'aucun élément probant n'ait pu le confirmer. L'occupation ne semble véritablement reprendre qu'au cours de la période moderne, avec la mise en valeur agricole des parcelles en zone 1 (phase V), illustrée par des traces agraires scandant régulièrement l'intégralité de la zone 1 et par le dégagement de plusieurs drains. En zone 2, la voie moderne, réduction de la voie antique, est flanquée d'un mur longitudinal à l'est, doté par la suite de contreforts érigés à l'aide de moellons antiques et de fragments de specus de l'aqueduc. C'est également au cours de cette phase que les piles ont fait l'objet d'une spoliation de leurs matériaux, parfois intégrale, jusqu'à leurs fondations. La phase VI livre, pour sa part, les éléments d'une bastide détruite dans les années 1980.

Alexia Lattard, Grégory Gaucher, Lucie Robert et Fabienne Osenda

Gaucher 2016 : GAUCHER (G.) – *Sainte-Croix/Entrée Est*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique, Fréjus : Service Archéologie et Patrimoine, 2016, 202 p.

FRÉJUS Aqueduc de Forum Julii, Château Aurélien

Antiquité

Une prospection thématique sur les arches n° 4 de l'aqueduc situées dans le parc du château Aurélien a été menée durant le mois d'août 2021. Cette opération fait suite à une étude patrimoniale sur l'aqueduc antique commandée par 2015 par la ville de Fréjus afin de restaurer et de consolider cet édifice.

Les arches n° 4 du château Aurélien se situent en face du quartier de Saint-Lambert. D'une longueur totale de 18 m pour une hauteur conservée de 9,50 m, ces arches sont construites avec des grès beiges, rouges, verts, ocres, gris, de la cinérite permienne rouge et de la mugéarite noire et jaune. Elles reposent sur un substrat géologique composé de socles volcaniques et détritiques permien.

Le but de cette intervention était d'analyser

les données archéologiques en présence, avant les travaux de consolidation mais après la phase de nettoyage, afin de permettre au maître d'œuvre de proposer les solutions de restauration les plus conformes et de



Fig. 163 – FRÉJUS, Aqueduc de Forum Julii, Château Aurélien. Vue aérienne par drone des arches (Ville de Fréjus).